



Devons-nous enseigner la grammaire française traditionnelle ou moderne en français langue étrangère à l'Université ?

Teutë Blakqori

Faculté de philologie de l'Université de Prishtina, Kosovo
teutabl@hotmail.fr

Bade Bajrami

Faculté de philologie de l'Université de Prishtina, Kosovo
bade.bajrami@uni-pr.edu

Reçu le 24-09-2019 / Évalué le 09-12-2019 / Accepté le 27-01-2020

Résumé

Dans cet article, nous allons essayer de détailler tous les points distinctifs qui existent entre la grammaire traditionnelle et la grammaire générative bien qu'elles soient des sujets linguistiques et que les sujets d'études soient la langue. Il convient également de noter ici que la grammaire générative est également appelée linguistique ou linguistique générale ou l'étude scientifique du langage humain ; d'autre part, la grammaire traditionnelle est normative, traite de l'étude des règles de changement de mots et de leur placement en phrases, tandis que la linguistique est descriptive, traite davantage de la définition d'une langue, ne la définit pas selon des règles strictes, ouvre la porte à de nouvelles perspectives et inclut toutes les sciences du langage. Du point de vue chronologique, la linguistique est une science relativement nouvelle. Dans la littérature universelle, au cours de notre histoire, la grammaire nouvelle a été vue et considérée comme un investissement manqué pendant de nombreuses années. C'est pour cette raison que nous voulions savoir si l'enseignement des théories sur la nouvelle grammaire française est utile ou non dans une classe de FLE à l'université. Pour la rédaction de cet article, nous avons également étudié le fait que la grammaire et la linguistique s'enracinent dans un conflit d'opposition entre linguistes et grammairiens. Et nous concluons en disant que, fondamentalement, les deux sont des théories interdépendantes et très utiles pour définir et déterminer les caractéristiques d'une langue en général et notamment de sa structure interne et de son fonctionnement. Ensuite, nous proposerons l'avancement de l'hypothèse selon laquelle la grammaire traditionnelle est l'une des branches de la linguistique ; la linguistique est générale, la même pour toutes les langues. L'idée que nous exprimons ici est de l'ordre pédagogique ayant pour but l'amélioration de la qualité de l'enseignement du français langue seconde à travers l'étude des théories scientifiques générales en classe de FLE à l'université pour mieux le comprendre.

Mots-clés : grammaire, générativisme, chronologie, linguistique, FLE

چه نوع دستور زبانی باید در کلاس‌های زبان فرانسه در دانشگاه تدریس شود: دستور زبان سنتی یا مدرن؟

چکیده

در این مقاله، سعی بر پاسخ به این پرسش داریم با وجود اینکه دستور زبان سنتی و دستور زبان مولد هر دو از زبان‌شناسی نشأت می‌گیرند و مباحث مورد مطالعه علم زبان هستند، چه نقاط تمایزی بین آنها وجود دارد؟

در اینجا باید به این نکته توجه داشت که دستور زبان مولد زبان‌شناسی، زبان‌شناسی عمومی یا مطالعه علمی زبان نامیده می‌شود. دستور زبان سنتی هنجارمحور است و قواعد تغییر کلمات و محل قرارگیری آنها را در جمله بررسی می‌کند. این در حالی است که زبان‌شناسی توصیفی است و بیشتر با مفهوم زبان سروکار دارد و آن را با توجه به قواعد تعریف نمی‌کند و بدین ترتیب راه را برای نظریه‌های جدید باز می‌کند و تمامی علوم مربوط به زبان را در برمی‌گیرد. از دیدگاه زمانی، زبان‌شناسی یک علم نسبتاً جدید است. در ادبیات جهان، در طول تاریخ، دستور زبان جدید سالهاست که به عنوان یک سرمایه‌گذاری از دست رفته دیده می‌شود. به همین دلیل ما می‌خواهیم بدانیم که آیا تدریس نظریه‌ها در مورد دستور در دانشگاه مفید است یا خیر.

برای نگارش این مقاله، ما همچنین تضاد عقیده میان زبان‌شناسان و متخصصان دستور زبان را مورد مطالعه قرار می‌دهیم و به این نتیجه می‌رسیم که هر دو نظریه‌هایی وابسته به هم هستند و برای تعریف و تعیین مشخصه‌های زبان به طور اعم و ساختار و عملکرد آن به طور خاص مفیداند. ما همچنین این فرضیه را مطرح می‌کنیم که دستور زبان سنتی یکی از شاخه‌های زبان‌شناسی است و این نظریه با هدفی آموزشی برای بهبود کیفیت آموزش زبان فرانسه به عنوان زبان دوم در کلاس‌های دانشگاه ارائه می‌شود.

واژگان کلیدی: دستور زبان، مولد، زبان‌شناسی، آموزش زبان.

Should we teach traditional or modern French grammar in FLE at the University?

Abstract

In this article, to answer this question, although traditional grammar and generative grammar are linguistic subjects and the subjects of study are the language, we will try to detail all the distinctive points that exist between them. It should also be noted here that generative grammar is also called linguistic or general linguistic or the scientific study of human language; traditional grammar is normative, treats with the study of the rules of change of words and their placement in sentences, while linguistics is descriptive, treats more with the definition of a language, does not define it according to strict rules, opens the door to new perspectives and includes all the language sciences. From a chronological point of view, linguistics is a relatively new science. In universal literature, throughout the history, new grammar has been seen and considered as a missed investment for many years. It is for this reason that we wanted to know if teaching theories on the new French grammar is useful or not in a French language class at the university. In order to write this article, we also studied the fact that grammar and linguistics have always been placed in a conflict of opposition between linguists and grammarians. And we conclude by saying that, fundamentally, the two are interdependent theories and very useful for defining and determining the characteristics of a language in general and in particular of its internal structure and its functioning. We will also propose the hypothesis that traditional grammar is one of the branches of linguistics; linguistics is general, the same for all languages. The idea that we express here is pedagogical aiming to improve the quality of teaching French as a second language through the study of general scientific theories in the FLE class at university.

Keywords: grammar, generativity, chronology, linguistics, FLE

Il y a dans le cerveau de chaque être humain un « organe langagier, le langage humain provient d'une capacité innée et il existe une grammaire universelle, ce qui signifie un modèle de syntaxe commun pour toutes les langues ; celles-ci partageraient certaines propriétés structurelles, autrement dit la grammaire moderne.

Noam Chomsky (1957)

Introduction

Nous allons tenter de faire valoir quelques points en guise de réponse ; ainsi, nous montrerons un ensemble de points de vue sur tous les aspects de l'étude d'une langue, et en particulier de la distinction existant entre la grammaire traditionnelle et la grammaire générative ou la grammaire moderne, issue de la linguistique générale. Cet article est succinct et ne satisfera pas pleinement notre grande question, mais il nous semble idéal pour les chercheurs débutants dans le domaine concernant les réflexions philosophiques sur l'enseignement du français langue étrangère dans les universités.

Le langage humain est la capacité spéciale qui caractériserait un être humain. C'est pourquoi le XX^e siècle a été centré sur l'activité linguistique : langage, écriture et signe linguistique. Selon les spécialistes (notamment : Martinet, 1960 ; Chomsky, 1975, 1987 ; Maingueneau, 1996 ; Memushaj 2003, 2006 et 2008), la linguistique est la science de la parole humaine, une institution générale (générative), qui permet un usage métalinguistique. Le langage, pour le linguiste suisse Ferdinand de Saussure (États-Unis, 1987 : 228) est un « système de signes sonores » et ce sont les mots mêmes que nous voyons comme forme et signification, ainsi que la façon dont le mot est utilisé et ce qu'il implique pendant la communication est complètement conditionné par le contexte.

Ce travail se concentre particulièrement sur la description de ces deux grammaires (traditionnelles et modernes) et vise à répondre à la différence qui existe entre elles, afin de voir ce que nous devons choisir comme matière considérée essentielle à l'enseignement du FLE : *enseigner le français comme il devrait être* (la grammaire traditionnelle) ou le français, tel qu'il est (la grammaire moderne) ? Des exemples illustratifs utilisés dans la présentation de cet article montrent que cette distinction, paraissant vraiment importante, est à discuter. Il est à noter que chronologiquement parlant, la linguistique, représentant la grammaire moderne, est une science assez nouvelle. Contrairement à la grammaire traditionnelle, existant

depuis des siècles, la linguistique n'existait pas avant le XX^e siècle. Mais ce retard n'a pas empêché la grammaire moderne d'évoluer assez rapidement pour avoir des domaines d'applications et des courants avec des tendances différentes pendant un temps très court ; et cette évolution semble aux yeux de toute l'humanité comme un investissement manquant depuis de nombreuses années. Cela témoigne du fait que nous vivons dans un monde qui change constamment et continue de changer sans relâche, malgré l'intervention humaine. De sorte que, scientifiquement parlant, la linguistique moderne ou la grammaire s'est développée tellement au cours du XX^e siècle qu'elle veut absolument être une science en soi, indépendante¹.

1. Littérature consultée et méthodologie utilisée

Dans l'ensemble des ouvrages publiés en albanais sur cette question, nous n'avons pas beaucoup de travail significatif, pour ne pas dire du tout, consacré à ce problème théorique. De même, nous ne pouvons pas dire que leur existence conviendrait à une littérature internationale abondante. Par conséquent, nous nous appuyons principalement sur la littérature de Martinet (1960), Chomsky (1975, 1965, 1987), Memushaj (2008), Dushi (2013), Beacco et Kalmbach (2017). Quant à la question de la naissance de la linguistique moderne, de nombreux articles journalistiques ont été rédigés, accessibles en langue française. Pour rédiger cet article, nous nous sommes notamment inspirées des écrits de Maingueneau (1996), linguiste français, une personnalité scientifique de grande renommée dans ce domaine d'études.

Quant à notre méthodologie, elle est plus une description des événements historiques importants dans le domaine de la linguistique et repose sur l'observation de différents faits afin que nous puissions deviner nous-même ce que nous devons choisir comme enseignement de grammaire moderne ou traditionnelle en classe de FLE. Nous y trouverons donc une présentation générale des termes, puis une analyse détaillée d'événements historiques et de nouvelles branches de la linguistique, ainsi qu'une conclusion fondée sur les travaux scientifiques des auteurs susmentionnés.

2. Brève description de résultats

Dans ce qui suit, nous énumérons un aperçu des résultats de façon brève ; il s'agit d'une description de résultats récapitulatifs de notre travail.

- De manière générale, la grammaire traditionnelle part de la compréhension pour expliquer la construction plutôt que de la construction grammaticale pour donner un sens. Par exemple, dans la grammaire traditionnelle, nous considérons le sujet comme spirituel ou comme quelque chose qui exécute, fait ou subit une action et pour le trouver on se pose la question *qui est-ce*

qui ? ou *qu'est-ce que ?* Dans la grammaire moderne, en revanche, le sujet définit le verbe, choisit sa personne et son nombre et le précède généralement, se place à sa gauche dans des phrases simples déclaratives.

- Selon les chercheurs actuels en linguistique, chronologiquement parlant, la grammaire moderne (la grammaire générative ou simplement la Linguistique) diffère de la grammaire traditionnelle par les points suivants : elle est descriptive et non normative, donne la priorité à la langue parlée plutôt qu'à la littérature, à l'écriture et ne privilégie aucune langue.
- Les linguistes sont divisés en deux groupes : ceux qui disent que les langues changent et si parmi elles, il y a des points communs, la similitude est minuscule. À côté de cela, il y a ceux qui disent que les langues ne diffèrent pas les unes des autres et que chaque langue est simplement une combinaison de processus et de catégories largement communes à toutes les langues. Ce débat existe encore aujourd'hui.
- La grammaire moderne, la linguistique, est générale, descriptive et comparative : en termes chronologiques, Maingueneau (1996 : 14) dit que nous divisons traditionnellement la recherche linguistique en deux branches principales : la linguistique générale, la linguistique descriptive. Ce que nous appelons la linguistique comparative se situe entre ces deux branches : nous comparons systématiquement au moins deux langues afin de souligner leurs différences ou leurs similitudes. La linguistique générale et la linguistique descriptive sont les deux faces d'une même recherche : on ne peut étudier le langage humain sans réfléchir à la façon dont il est construit, construit de langues particulières.
- Selon la grammaire générative (l'idée de Chomsky), l'enfant, dès sa naissance, est doté d'une grammaire universelle, c'est-à-dire d'un ensemble de règles générales qui instruisent son apprentissage de la langue de manière inconsciente. Un grand nombre d'œuvres du monde entier ont tenté d'expliquer l'apparence de ces règles et sont parvenues à la conclusion qu'elles étaient divisées en deux types (comme le code de la route) : celles qui nous indiquent ce que nous pouvons trouver dans une langue et celles qui nous disent ce qui ne peut pas être trouvé dans une langue. Ainsi, nous avons deux groupes de catégories grammaticales : grand (nom, verbe, préposition, adjectif et adverbe) et petit (déterminant, verbe auxiliaire, conjonction, négation et complément).
- Contrairement à la grammaire traditionnelle, la grammaire moderne considère ou aborde la langue telle qu'elle est. Pour clarifier cela, voici un exemple : pour la grammaire française moderne la phrase suivante serait correcte ainsi

T'es où là ? Ce qui ne serait pas du tout le cas vu d'un angle de grammaire traditionnelle où on dirait plutôt *Où est-ce que tu es en moment ?* etc. De ce fait, nous comprendrons la raison unique selon laquelle la linguistique est une science empirique et, pour valider ses recherches, elle nécessite théoriquement des données en langage naturel (phrases qui ne sont pas comme elles devraient être).

3. Discussion : grammaire moderne ou traditionnelle, différence et choix

Tous les spécialistes de ce milieu décrivent le langage comme une science de la parole humaine, un phénomène naturel qui découle de la variété des langues naturelles parlées dans le monde et diffère du langage de programmation informatique, des signaux animaux (« langage d'abeille »), etc. ; mais en réalité, la linguistique ne s'intéresse qu'aux langues « naturelles » : ces découvertes permettent la communication au sein des sociétés et sont matérialisées par les sons que l'homme produit en faisant vibrer la colonne d'air pendant la respiration. Le linguiste français Maingueneau (1996 : 4-5), dans son livre *Aborder la linguistique*, décrit bien la voie que la langue (le langage naturel, la parole humaine) avait prise en disant :

a. C'est une institution

Condition de toute vie sociale, soumise à un ensemble de norme, explicite ou implicite, une langue préexiste aux sujets qui vont la parler. Elle permet de faire passer de génération en génération l'ensemble des savoirs et des valeurs d'une société. Produit elle-même d'une histoire, elle conserve en elle les multiples traces des expériences antérieurs de ceux qui l'ont parlée. (Page 4).

b. Elle est générative

Avec un nombre très limité d'unités et de règles de combinaison de ces unités, une langue permet de produire une infinité d'énoncés inédits et de longueur potentiellement illimitée. (Page 4).

c. Elle permet un usage métalinguistique

On peut parler d'une langue avec une langue, que ce soit la même ou une autre. C'est d'ailleurs cette activité dite métalinguistique qui rend la linguistique possible. Les linguistes ont beau recourir à des formalismes mathématiques, en dernière instance ces formalismes sont inclus dans des énoncés en langue naturelle. (Page 5).

Lorsque nous abordons le langage humain, il convient également de noter que de nombreux autres éléments entrent dans la définition de ce phénomène, car la langue renferme ce que le linguiste français Martinet appelle la double articulation.

Les premières articulations (noms, verbes, préfixes, préposition, etc.) sont des signes qui possèdent un signifiant (une séquence sonore à partir de laquelle ils sont composés), et un signifié (une signification réelle physiquement parlant), ce qui est physique dans un individu ou un objet représenté par un mot lors d'un énoncé. *Les deuxièmes unités* (d'articulation) (connues sous le nom de phonème) n'ont qu'un seul signifiant : les éléments *t*, *m* ou *u*, par exemple, n'ont aucune signification en eux-mêmes. La double articulation est un facteur important de l'économie de la science car avec un nombre limité d'unités de la deuxième articulation (lettres d'une langue), nous pouvons construire un nombre illimité de premières unités d'articulation. En général, les signes linguistiques ont un lien arbitraire entre la forme et leur signification. De plus, ces signes sont les mots mêmes que nous voyons à la fois comme forme et signification, de sorte que les mots ont deux éléments constitutifs : une forme et un sens et l'un n'implique pas l'autre, mais les deux doivent interagir pour qu'un mot puisse être totalement acceptable et plausible. De la manière dont le mot est utilisé et ce qu'il implique comme signification lors de la communication, le discours est entièrement conditionné par le contexte.

Si nous voulions nous préoccuper de la frontière entre la grammaire et la linguistique, il est très difficile de définir les débuts de la science linguistique ; la plupart des linguistes soutiennent que la pensée grammaticale est née après l'invention de l'écriture et que, grâce à elle, le mot et la langue se sont développés et ont progressivement acquis le sens déterminant qu'ils ont aujourd'hui. Ce n'est donc pas un hasard si, selon le linguiste français Maingueneau (1996:10), le terme de *grammaire* vient du grec ancien *grammè* signifiant *lettre* « *le caractère écrit* ».

De manière très explicite, Maingueneau nous invite dans son texte à lire ceci : « *Chez les Akkadiens au II^e millénaire avant J.-C., on trouve déjà la trace d'un enseignement grammatical de la langue sumérienne, mais la réflexion linguistique rigoureuse la plus ancienne est celle des grammairiens indiens (en particulier Panini, au V^e siècle avant J.-C.), qui ont analysé le sanscrit pour assurer la stabilité des textes sacrés du Védas. Dans la culture occidentale l'étude du langage est surtout tributaire des Grecs, qui ont essayé d'analyser leur langue hors de tout cadre mythique ou religieux... L'avènement de la démocratie grecque (fin du VI^e siècle avant J.-C.) a fait passer au premier plan le souci de la persuasion politique, rendant nécessaire l'apparition de techniciens de la parole, les sophistes (V^e siècle avant J.-C.). Maître en rhétorique, désireux de fournir à leurs élèves les moyens de maîtriser la parole, ils ont considéré le langage comme un instrument qu'il fallait analyser pour en inventorier les ressources. Ce courant aboutit à la Rhétorique d'Aristote (384-322 avant J.-C.) qui exerça une influence considérable pendant plus de deux millénaires* » ... « *Plus tardivement s'est dégagée une approche*

proprement grammaticale, en particulier avec les grammairiens d'Alexandrie. Denys de Thrace (170-90 avant J.-C.) écrit la première grammaire systématique du grec, où sont distingués les parties du discours (article, nom, pronom, verbe, participe, adverbe, proposition, conjonction), encore en usage aujourd'hui. » ... « La linguistique (la grammaire moderne), elle, ne doit pas être considérée comme un simple prolongement, à un niveau plus élevé, de la grammaire des lycées et collègues ; elle s'en distingue par quelques traits :

a. Elle est descriptive

La linguistique vise à décrire les faits de langue sans porter sur eux de jugement de valeur. Comme la biologie ou la psychologie, elle se veut une science empirique, dont les données sont constituées de ce qui se dit effectivement dans une communauté linguistique, La grammaire scolaire, elle, elle est normative : elle doit enseigner l'usage correct de la langue et s'efforce d'y rendre conformes les productions écrites et orales des élèves.

b. Elle donne la primauté à l'oral

Pour le linguiste, c'est avant tout l'oral qui constitue la réalité d'une langue, tandis que la grammaire scolaire privilégie la littérature, et plus généralement l'écrit.

c. Elle ne privilégie aucune langue

La grammaire scolaire est attachée à une langue particulière : le grammairien entretient un rapport personnel avec sa langue. Le linguiste, au contraire, n'est pas l'homme d'une langue particulière mais du langage. Quand il étudie sa langue maternelle, il doit s'efforcer de l'appréhender comme une langue étrangère. » (Pages : 10-11).

En effet, en montrant ce sens distinct conféré au mot « grammaire » notre texte, ici, suit une envie de la découverte des deux faces réelles du français, de la grammaire française, afin que le lecteur et notamment un enseignant en FLE puisse faire à son tour l'analyse de cette vérité en usant de sa raison et qu'il puisse choisir par lui-même le cheminement de l'enseignement du français à l'université.

Selon nos avis professionnels, il faudrait continuer à enseigner la grammaire française traditionnelle, dans cette voie rendue très spécialisée par tous nos fameux chercheurs en étude des méthodes scientifiques et techniques de l'enseignement de FLE à l'université. Toutefois, il faudrait enseigner également l'existence de cette nouvelle grammaire française à nos étudiants, leur dire qu'elle existe bel et bien, afin de donner un aperçu plus complet du programme de FLE à l'étranger, mais aussi de donner espoir à ceux qui comptent faire des études de linguistique comparative en France, car cela pourrait donner un linguiste hors pair, un professionnel de haut niveau.

La linguiste Québécoise Christine Teiller (inspirée par l'idée de Chomsky) affirme que l'enfant, dès sa naissance, est doté d'une grammaire universelle, c'est-à-dire d'un ensemble de règles générales qui guident le processus d'apprentissage d'une langue. Dans ses œuvres, nous remarquons qu'elle travaille beaucoup sur la validité ou la plausibilité de ces règles et conclut que ces règles sont divisées en deux types : celles qui nous montrent ce que nous pouvons trouver dans une langue et celles qui nous disent ce qui ne peut pas être trouvé dans une langue donnée.

L'un des points les plus intéressants de la grammaire moderne est l'idée que les phrases ont une structure interne, intacte, invisible et que le sens caché d'une phrase doit toujours être recherché dans des versions discursives plus spécifiées pour pouvoir extraire le message exact.

Dans le livre *Structures Syntaxiques* (1957), Chomsky décrit la syntaxe en disant qu'elle représente le cœur de la grammaire moderne, la linguistique générale. En d'autres termes, C'est plutôt la syntaxe qui permettrait au locuteur de parler et non la phonologie ou la sémantique. Ces derniers ne seraient que des éléments ou des outils auxiliaires pour expliquer le sens formé par une structure syntaxique. La question que nous nous posons est de savoir si enseigner la nouvelle syntaxe française à l'université, en classe de FLE, ce serait un moyen de plus vers la réalisation d'un enseignement parfait. Cette question, qui nous suit à chaque instant de la rédaction de cet article, reste ouverte à la discussion avec le lecteur par la pensée.

Toutefois, pour la linguiste française Marie Noëlle Gary-Prieur² (1985), il n'y a pas de différence entre la grammaire traditionnelle et la grammaire moderne. Comme dans la grammaire, en linguistique aussi, nous avons affaire à la description d'une langue, que ce soit au niveau général (quand on parle du langage humain), ou dans un aspect particulier (quand on parle d'une seule langue ; le français, l'allemand etc.) et que la différence entre les deux ne résiderait que dans la voie d'accès, cela toucherait seulement la question suivante : *Comment aborder la grammaire traditionnelle* ou *Comment aborder la linguistique*. En d'autres termes, bien qu'il existe des différences entre ces deux grammaires, elles ont toujours une relation logique l'une avec l'autre. La grammaire et la linguistique s'intéressent à la description de la relation entre phrase(s) et théorie linguistique ; dans la grammaire traditionnelle, cette description n'occupe pas la première place, d'un intérêt particulier, comme c'est le cas précis dans la grammaire moderne.

Pour Beacco et Kalmbach (2017), le FLE est destiné uniquement aux étudiants étrangers désirant l'enseignement et l'apprentissage du français, mais, selon eux, en dehors des activités grammaticales considérées essentielles à l'apprentissage du français :

Pour être plus à l'aise devant la complexité de cette langue, les enseignants doivent savoir « comment marche le français », au-delà des descriptions simplifiées de la grammaire de tous les jours : ils ont à garder présent à l'esprit qu'une grammaire n'est pas simplement l'enregistrement des fonctionnements d'une langue, qui relèverait de la simple constatation, mais une élaboration intellectuelle, hypothétique et toujours discutable, de ses fonctionnements. Adopter cette perspective permet de donner, si nécessaire, de la souplesse dans les descriptions et de ne pas s'en tenir de manière rigide aux termes, aux catégories, aux explications uniques... La GRAC cherche ainsi à familiariser les enseignants avec les réflexions contemporaines sur la langue (que l'on nomme linguistique française), dans le but non pas de proposer des descriptions « modernes » ou « plus scientifiques », mais ouvertes et enrichies par les connaissances des linguistes – et des enseignants. (Beacco, Kalmbach, 2017).

La grammaire traditionnelle ne traite que des règles constitutives d'une seule langue particulière, utilisée uniquement dans un but pédagogique, alors que la linguistique ne se soucie pas beaucoup de la pédagogie, de la manière d'apprendre une langue particulière ou de quel type morphosyntaxique par exemple l'anglais fait partie ; elle est considérée plutôt comme la science de toutes les langues, leur philosophie, leur classement dans les langues indo-européennes, romaines, créoles ou autres langues et possède un vocabulaire bien défini, propre à elle-même et cohérent. Prenons un exemple : *des déterminants* à la place des *articles* ou des *adjectifs démonstratifs*, et bien d'autres composants d'un groupe nominal minimal, *transformations et contraintes, le mouvement du verbe*, fonctionnent comme mots auxiliaires; qualitatif et complémentaire au lieu de déterminants; *constituants obligatoires* au lieu du *prédicat*, en spécifiant leurs fonctions au lieu du terme de définition; *cercles, périphéries* au lieu du terme qui les entoure, ou encore, il n'y a pas de terme direct du mot représenté par le pronom qui le reprend, *antécédent* ; *projection maximale* pour montrer la logique existante entre un groupe de mots et le verbe dans une phrase donnée ; *le syntagme X* qui représente une structure de syntaxe et peut remplir les mêmes positions pour des fonctions grammaticales précises : *sujet, complément d'une préposition*, etc. De ce fait, nous pouvons dire que cela se produit pour une raison simple, la place d'un mot à l'extérieur d'une phrase donnée. Dans la grammaire moderne, chaque fonction d'un mot est étroitement liée à la place que ce mot occupe dans la phrase. La théorie syntaxique qui fait passer la grammaire d'un point de vue traditionnel à moderne est celle connue sous le terme « la grammaire générative et transformationnelle », un courant essentiel de la linguistique, mis à point par Noam Chomsky (1957). D'ailleurs, le terme de grammaire moderne en albanais ne s'appelle pas « grammaire de la langue albanaise » mais « grammaire générative albanaise contemporaine ».

De notre côté, dans le domaine des études albanologiques, la linguiste Dushi affirme que les termes de grammaire moderne (ou linguistique générale) devraient trouver une place dans la recherche scientifique de la linguistique albanaise, elle ajoute aussi ceci : « Les deuxièmes membres fonctionnels du traitement générique ont changé seulement la terminologie, mais aussi la portée de leur utilisation par rapport à leur position. Plus précisément : déterminants (spécifieurs, qualificateurs et compléments), *compléments* (arguments) *modificateurs*. « *L'innovation est la perspective de la dénomination des deuxièmes membres basée sur la position dans la structure du syntagme X. Définitions pour la phrase simple. La projection maximale de PRSH. Les règles de la structure de l'expression des syntaxes verbales dans le traitement génératif ... L'introduction de termes de la grammaire générative dans la syntaxe*

de la langue albanaise explique la possibilité de l'étudier au sein des autres langues, dans la recherche des universaux grammaticaux absolus et relatifs ... » (2013 : 456).

Le travail que nous avons effectué pour la rédaction de cet article, les avancées de la recherche pour apporter de l'innovation à la grammaire moderne offrent de grandes opportunités à tout linguiste (du monde entier, en FLE ou pas). Nous pensons sincèrement qu'introduire l'enseignement de la linguistique moderne française à l'université permettrait de faire des études comparatives modernes et peut-être aussi de suivre « la mode linguistique de nos jours » sur le terrain de la recherche linguistique actuelle du monde moderne.

Conclusion

L'affirmation de Martin selon qui « La linguistique est l'étude scientifique du langage humain » fait de la définition une référence à la linguistique ou à la grammaire générative et la différencie de la grammaire traditionnelle par sa manière de comprendre le langage, non pas comme un ensemble de règles strictes, mais comme une théorie qui s'ouvre des portes à de nouvelles perspectives qui ont été nourries par toutes les sciences du langage. Contrairement à la grammaire traditionnelle, la grammaire moderne ou générative traite la langue telle qu'elle est, car la linguistique est une science empirique et pour valider ses recherches théoriquement parlant, nous avons besoin de données en langage naturel (toute phrase possible et plausible pour un locuteur français). La dualité entre grammaire et linguistique peut également être résumée comme suit : la grammaire est normative (liée à une phrase, indique comment elle devrait être et confirme la forme si elle est adaptée ou non à la langue standard), et la langue est descriptive

(la phrase est telle quelle), propose de nouvelles théories, de nouvelles idées qui intéressent tous les linguistes du monde entier. Nous avons donc maintenant différentes théories telles que le fonctionnalisme, le comportement linguistique, la grammaire générative. Et, de plus, toutes ces théories ont tenté de résoudre les problèmes linguistiques du français, de haut niveau scientifique parce qu'ils étaient observés du côté de la grammaire moderne. C'est pour cette raison que nous voulons impressionner le locuteur par le fait qu'il y a une grande qualité et une variété des théories et hypothèses linguistiques qui devraient être enseignées en classe de FLE à l'université.

Bibliographie

- Beacco, J.-C., Kalmbach, J.-M. 2017, « La Grammaire actuelle et contextualisée : une grammaire pédagogique d'un nouveau type ». *Le français à l'université*, 22-03. [En ligne] : <http://www.bulletin.auf.org/index.php?id=2539> [consulté le 20 septembre 2019].
- Çabej, E. 1977. *Studime gjuhësore, vëllimi IV*. Prishtinë : Rilindja.
- Çeliku et al. 2002. *Gramatika e gjuhës shqipe Vëllimi II Sintaksa*, Tiranë: ASHSH
- Chomsky, N. 1987. *La nouvelle syntaxe*. Paris : Seuil.
- Chomsky, 1975. *Réflexions sur le langage*. Traduit de l'anglais par Judith Milner, Béatrice Vautherin et Pierre Fiala. Paris : Flammarion.
- Chomsky, 1957. *Structures syntaxiques*, trad. de l'américain. Paris: le Seuil.
- Gary-Prieur, M.-N. 1985. *De la grammaire à la linguistique. L'étude de la phrase*. Paris: Arman Colin.
- Maingueneau, D. 1996. *Aborder la linguistique*, Paris : Seuil
- Martinet, A. 1960. *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- Dushi, O. 2013. «Aktët». vol. 6, nr 4.
- Rami, M. 2003, *Gjuhësia gjenerative*. Tiranë: TOENA
- Searle, J.R. 2017. *Revolucioni i Çomski-t në gjuhësi*
<https://filologusblog.wordpress.com/2017/02/18/revolucioni-i-comski-t-ne-gjuhesi-john-r-searle/> [consulté le 20 septembre 2019].
- Shamku, L. 2018. *A lind me Saussure-in gjuhësia moderne?*
<http://www.gsh.al/2018/05/21/ledi-shamku-lind-saussure-gjuhesia-moderne/> [consulté le 20 septembre 2019].
- Tellier, Ch. 1995. *Éléments de syntaxe du français. Méthodes d'analyse en grammaire générative*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Notes

1. Concernant le débat sur l'indépendance linguistique et le débat sur l'homogénéité linguistique, voir l'ouvrage de Maingueneau (1996) : *Aborder la linguistique, montrant notamment que le langage humain s'effectue dans son domaine abstrait et, en tant que tel, peut réaliser divers phénomènes sociaux, dans toutes sortes de situations. Toutefois, si les linguistes sont divisés, cela est compréhensible : devons-nous souligner le caractère "formel" de la parole humaine ou son rôle crucial dans la société ? Avons-nous besoin de faire référence aux sciences naturelles ou sociales ? Depuis l'antiquité grecque, nous avons constaté que la langue faisait l'objet de deux domaines d'étude : la logique et la rhétorique. Même de*

nos jours, on note cette division entre le terme de langage, réseau d'unités et de règles abstraites, et le terme de discours, selon lequel le discours humain est traité à travers ses usages sociaux (page 16).

2. Ancienne professeure à l'Université de Lille-III, Agrégée de lettres modernes, docteur ès-lettres, Marie Noëlle Gary-Prieur est l'auteur de plusieurs articles linguistiques.